

A large, stylized 'V' graphic composed of overlapping light blue and white shapes, serving as a background for the main title.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
23 JUIN 2022**

**Comptes sociaux
Exercice clos le 31 décembre 2021
(incluant le rapport des Commissaires aux Comptes y afférent)**

Extrait du Document d'enregistrement universel 2021

4.2. Comptes sociaux au 31 décembre 2021

4.2.1. Bilan

(a) Actif

(En milliers d'euros)	Note n°	Montant brut	Amortissements	31 décembre 2021	31 décembre 2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.1.				
Frais de recherche et développement		7 540	7 475	66	107
Concessions, brevets et droits similaires		763	550	213	401
Fonds commerciaux		0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles en cours		0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.2.				
Terrains		679	277	401	402
Constructions		5 833	3 820	2 013	2 245
Installations techniques, matériel, outillage		4 681	3 566	1 115	958
Autres immobilisations corporelles		628	489	139	98
Immobilisations en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3.3.				
Titres de participations		166 690	6 874	159 816	159 821
Créances rattachées à participations		0	0	0	0
Prêts		187	0	187	187
Autres immobilisations financières		645	0	645	1 168
ACTIF IMMOBILISÉ		187 647	23 052	164 595	165 386
STOCKS ET EN-COURS	3.4.				
Matières premières, approvisionnements		423	0	423	137
En-cours de production de biens		0	0	0	0
CRÉANCES					
Créances clients et comptes rattachés	3.5.	205	0	205	178
Autres créances	3.6.	47 633	14	47 619	21 313
Capital souscrit et appelé, non versé		0	0	0	0
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement		0	0	0	0
Disponibilités	3.7.	140 564	0	140 564	15 836
COMPTES DE RÉGULARISATION					
Charges constatées d'avance	3.8.	2 862	0	2 862	294
ACTIF CIRCULANT		191 686	14	191 672	37 758
Écart de conversion actif		390	0	390	353
TOTAL GÉNÉRAL		379 723	23 067	356 657	203 498

(b) Passif

<i>(En milliers d'euros)</i>	<i>Note n°</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Capital social ou individuel		15 786	13 646
Primes d'émission, de fusion, d'apport		430 438	266 163
Réserves réglementées		52 832	52 832
Report à nouveau		(163 603)	(149 039)
Autres réserves		(43)	0
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		(28 222)	(14 564)
Subventions d'investissement	3.11.	47	50
Provisions réglementées		0	0
CAPITAUX PROPRES	3.10.	307 234	169 089
Avances conditionnées	3.12.	971	1 551
AUTRES FONDS PROPRES		971	1 551
Provisions pour risques		2 490	2 206
Provisions pour charges		3 448	2 157
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3.13.	5 937	4 363
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3.14.	3 740	4 308
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.15.	4 275	2 589
Dettes fiscales et sociales	3.16.	3 626	1 494
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3.17.	41	7
Autres dettes	3.17.	30 579	20 025
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Produits constatés d'avance	3.18.	0	0
DETTES		42 261	28 423
Écarts de conversion passif		253	72
TOTAL GÉNÉRAL		356 657	203 498

4.2.2. Compte de résultat

(En milliers d'euros)	France	Exportation	Note n°	31 décembre	
				2021	2020
Production vendue de services	328	3 271		3 598	3 378
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS			4.1.	3 598	3 378
Production stockée					
Production immobilisée			4.2.	0	0
Subventions d'exploitation			4.3.	0	3
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			4.5.	148	188
Autres produits			4.4.	2 416	3 750
PRODUITS D'EXPLOITATION				6 163	7 319
Achats de marchandises				0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				999	619
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				(286)	(3)
Autres achats et charges externes			4.6.	25 686	14 023
Impôts, taxes et versements assimilés			4.7.	131	206
Salaires et traitements			4.8.	3 716	3 396
Charges sociales			4.8.	3 639	1 416
Dotations d'exploitation					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4.9.	828	705
Sur actif circulant : dotations aux provisions			4.9.	14	0
Pour risques et charges : dotations aux provisions			4.9.	1 414	1 757
Autres charges				776	288
CHARGES D'EXPLOITATION				36 918	22 407
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				(30 755)	(15 089)
Opérations en commun					
Produits financiers					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				279	77
Autres intérêts et produits assimilés				234	87
Reprises sur provisions et transferts de charges			4.9.	447	533
Différences positives de change				1 557	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				0	0
PRODUITS FINANCIERS				2 518	698
Dotations financières aux amortissements et provisions			4.9.	395	355
Intérêts et charges assimilées				291	1 127
Différences négatives de change				821	12
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				0	0
CHARGES FINANCIÈRES				1 506	1 494
RÉSULTAT FINANCIER			4.10.	1 012	(797)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				(29 743)	(15 885)

(En milliers d'euros)	France	Exportation	Note n°	31 décembre	
				2021	2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				1	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital				3	8
Reprises sur provisions et transferts de charges				0	247
PRODUITS EXCEPTIONNELS				5	255
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				10	7
Dotations exceptionnelles aux amortissements, provisions				247	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES				257	7
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			4.11.	(253)	248
Impôt sur les bénéfices			4.12.	(1 774)	(1 073)
TOTAL DES PRODUITS				8 685	8 271
TOTAL DES CHARGES				36 907	22 835
BÉNÉFICE OU PERTE				(28 222)	(14 564)
Résultat net de base par action (en euros)			4.13.	(0,29)	(0,16)
Résultat net dilué par action (en euros)				(0,29)	(0,16)

4.2.3. Tableau de flux de trésorerie

(En milliers d'euros)	Note n°	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net	Section 4.2.2	(28 222)	(14 564)
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
Dotations d'exploitation	4.9.	2 256	2 461
Reprises d'exploitation	4.9.	(123)	(164)
Dotations/reprises financières	4.9.	(52)	(178)
Dotations exceptionnelles	4.9.	247	0
Reprise provisions exceptionnelles	4.9.	0	(247)
Transfert de charges sur actifs immobilisés	4.2.	0	0
Quote-part subvention virée au compte de résultat	4.11.	(3)	(4)
Plus et Moins-value cession sur immobilisations	4.11.	0	6
Abandon de créances exploitation/exceptionnelles		0	0
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT		(25 898)	(12 690)
Variation des autres actifs/Passifs courants			
Stocks	3.4.	(286)	(3)
Créances clients et comptes rattachés	3.5.	(27)	(128)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.15.	1 687	967
Autres créances	3.6.	(26 320)	9 853
Compte de régularisation actif		(2 604)	(190)
Dettes fiscales et sociales	3.16.	2 131	101
Autres dettes et régularisations	3.17.	10 554	1 307
Comptes de régularisation passif		180	22
FLUX GÉNÉRÉ PAR ACTIVITÉS		(40 582)	(760)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	3.1.	(11)	(400)
Acquisition d'immobilisations corporelles	4.2.	(553)	(417)
Acquisition d'immobilisations financières	3.3.	0	0
Cession d'immobilisations		616	34
Variation du BFR sur immobilisations	3.17.	33	(3)
FLUX GÉNÉRÉ PAR INVESTISSEMENTS		86	(786)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Nouveaux emprunts	3.14.	859	1 493
Remboursement emprunts	3.14.	(1 426)	(21 520)
Avances conditionnées reçues/remboursées	3.12.	(580)	(281)
Subventions d'investissements reçues	3.11.	0	0
Augmentation de capital	3.10.	179 785	(103)
Imputation des coûts de fusion sur la prime de fusion	3.10.	(13 414)	0
FLUX DE TRÉSORERIE ISSUS DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES		165 224	(20 411)
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE		124 728	(21 957)
Trésorerie, équivalent et VMP à l'ouverture	3.7.	15 836	37 793
Trésorerie, équivalent et VMP à la clôture	3.7.	140 564	15 836
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE		124 728	(21 957)

4.2.4. Annexes

Note 1	Événements significatifs	313	Note 3	Notes au bilan	318
Note 2	Principes et méthodes comptables	313	3.1.	Immobilisations incorporelles nettes	318
2.1.	Contexte général	313	3.2.	Immobilisations corporelles nettes	320
2.2.	Recours à des estimations et changement d'estimations	313	3.3.	Immobilisations financières	322
2.3.	Écart de conversion	313	3.4.	Stocks et encours	324
2.4.	Immobilisations incorporelles	313	3.5.	Clients et comptes rattachés	324
2.5.	Frais de recherche et développement	314	3.6.	Autres créances	325
2.6.	Concessions, brevets et droits similaires	314	3.7.	Trésorerie nette	326
2.7.	Immobilisations corporelles	314	3.8.	Charges constatées d'avance	326
2.8.	Dépréciation d'actifs	314	3.9.	Produits à recevoir	326
2.9.	Coûts d'emprunt	315	3.10.	Capitaux propres	327
2.10.	Immobilisations financières	315	3.11.	Subventions d'investissement	329
2.11.	Stocks	315	3.12.	Avances conditionnées	330
2.12.	Créances et comptes rattachés	315	3.13.	Provisions pour risques et charges	331
2.13.	Disponibilités	315	3.14.	Dettes financières	332
2.14.	Engagements envers les salariés	315	3.15.	Fournisseurs et comptes rattachés	333
2.15.	Subventions	315	3.16.	Dettes fiscales et sociales	333
2.16.	Avances conditionnées	316	3.17.	Autres dettes	333
2.17.	Provisions pour risques et charges	316	3.18.	Produits constatés d'avance	334
2.18.	Dettes	316	3.19.	Charges à payer	334
2.19.	Chiffre d'affaires	316	Note 4	Notes au compte de résultat	335
2.20.	Subventions d'exploitation	316	4.1.	Chiffre d'affaires	335
2.21.	Autres produits	316	4.2.	Production immobilisée	335
2.22.	Charges de personnel	316	4.3.	Subventions d'exploitation	335
2.23.	Résultat exceptionnel	316	4.4.	Autres produits	335
2.24.	Impôt sur les sociétés	316	4.5.	Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges	335
2.25.	Résultat par action – Résultat dilué par action	317	4.6.	Achats et charges externes	336
			4.7.	Impôts et taxes	337
			4.8.	Personnel	337
			4.9.	Amortissements, provisions et pertes de valeur	339
			4.10.	Résultat Financier	340
			4.11.	Résultat exceptionnel	340
			4.12.	Impôts sur les résultats	341
			4.13.	Résultats par action	341
			4.14.	Autres informations	342

Note 1 Événements significatifs

- Le 10 mai 2021 Valneva a réalisé son offre globale consistant en une offre publique de 2 850 088 « American Depositary Shares » ou « ADS », chacun représentant deux actions ordinaires (soit 5 700 176 actions ordinaires), et un placement privé simultané de 2 445 000 actions ordinaires en Europe. Cette émission a généré une augmentation du capital social de 1,2 millions d'euros et une prime d'émission de 88,4 millions d'euros.
- Le 2 novembre 2021 Valneva a réalisé son offre globale consistant en une offre publique de 354 060 « American Depositary Shares » ou « ADS », chacun représentant deux actions ordinaires (soit 708 120 actions ordinaires), et un placement privé simultané de 4 466 880 actions ordinaires en Europe. Cette émission a généré une augmentation du capital social de 0,8 million d'euros et une prime d'émission de 87,2 millions d'euros.

Note 2 Principes et méthodes comptables

2.1. Contexte général

Les comptes sociaux de la Société sont établis conformément aux règles françaises suivant les prescriptions du règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable relatif au règlement ANC 2016-07. Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les informations financières sont présentées en milliers d'euros. Elles ont été arrêtées par le directoire en date du 23 mars 2022 (comptes complets avec Annexes).

2.2. Recours à des estimations et changement d'estimations

Pour établir ces informations financières, la direction de la Société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans les Annexes.

La direction de la Société procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la direction de la Société portent notamment sur l'évaluation des immobilisations incorporelles, les immobilisations financières et les provisions pour risques et charges.

2.3. Écart de conversion

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Conformément au règlement n° 2015-05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture applicable compter du 1^{er} janvier 2017, les pertes et gains de change sur créances et dettes commerciales sont désormais comptabilisés dans les rubriques « autres charges et autres produits » du compte de résultat opérationnel. Les pertes et gains de change sur les opérations financières restent comptabilisées dans le compte de résultat financier.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan au poste « Écart de conversion ». Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques en totalité. La part de la perte latente correspondant à des créances et dettes commerciales est comptabilisée en résultat d'exploitation pour disposer d'une symétrie entre la comptabilisation de la perte latente et de la perte définitive.

2.4. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont, en règle générale, comptabilisées à leur coût d'acquisition, sauf cas particuliers mentionnés ci-après.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par la Société lorsque leur durée d'utilité est définie. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Lorsque la durée d'utilité des immobilisations incorporelles est indéfinie, ces immobilisations ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur.

2.5. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Conformément à l'option offerte par le Plan Comptable Général, les frais de développement sont comptabilisés à l'actif dès lors que la Société estime que les critères suivants sont simultanément remplis :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Dès lors que l'ensemble de ces conditions n'est pas rempli, les frais de développement sont comptabilisés en charges. Lorsqu'un projet pour lesquels les coûts de développement ont été inscrits à l'actif du bilan ne répond plus à l'un des critères définis précédemment, l'actif est annulé.

Les frais de développement enregistrés à l'actif comprennent le coût du personnel (salaires et charges sociales) affecté aux projets de développement, le coût des matières premières et des services, les prestations externes ainsi que l'amortissement des immobilisations.

Lorsque les frais de développement sont portés à l'actif, l'amortissement économique commence au début de l'exploitation commerciale des produits issus de ces travaux de développement. L'amortissement économique est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité des projets.

2.6. Concessions, brevets et droits similaires

Les logiciels informatiques sont enregistrés au coût d'acquisition. Leur amortissement est pratiqué sur une durée de 2 ans ou 6 ans selon le mode linéaire.

2.7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs. Aucune valeur résiduelle n'est prise en compte dans la base amortissable des immobilisations corporelles à leur date d'acquisition, la Société prévoyant de les utiliser sur leur durée de vie. Cependant, la valeur résiduelle et la durée d'utilité des immobilisations corporelles sont revues annuellement par la Société, et les modifications éventuelles sont prises en compte dans le calcul de la base amortissable des immobilisations corporelles.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Constructions :
 - bâtiments :
 - i) structure : 25 ans,
 - ii) couverture : 25 ans,
 - iii) bardage : 25 ans,
 - iv) menuiseries extérieures : 20 ans,
 - v) cloisons intérieures : 20 ans ;
 - installations générales :
 - i) réseaux fluides et énergie : 10 à 15 ans,
 - ii) traitement de l'air : 10 ans,
 - iii) ventilation et climatisation : 10 ans ;
 - constructions sur sol d'autrui : 8 à 10 ans ;
- Terrains :
 - agencements, aménagement terrains : 10 ans,
 - plantations : 10 ans ;
- Matériel et outillage industriel : 4 à 10 ans ;
- Matériel de transport : 4 ans ;
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans ;
- Mobilier : 4 à 10 ans.

2.8. Dépréciation d'actifs

Les immobilisations incorporelles et corporelles doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, la Société considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de l'exercice ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel la Société opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- les taux d'intérêt du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la Société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute, diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la Société. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

La valeur d'usage correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie. La Société considère que la valeur d'usage correspond aux flux nets de trésorerie attendus non actualisés. Ces derniers sont déterminés sur la base des données budgétaires validées par le directoire.

2.9. Coûts d'emprunt

Les éventuels coûts d'emprunt supportés par la Société dans le cadre du financement d'immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisés en charges sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.10. Immobilisations financières

Les titres de participation sont constitués du coût d'acquisition des différentes filiales de la Société.

La valeur d'inventaire de chaque participation est appréciée en fonction de la quote-part de la situation nette et des perspectives d'avenir des filiales. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur constatée, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Les autres immobilisations financières sont constituées de 124 322 actions ordinaires en propres pour un montant de 645 107 euros, correspondant à la compensation financière que la Société a versée aux anciens actionnaires d'Intercell ayant choisi d'exercer leur droit de retrait suite à la fusion avec Intercell AG en mai 2013.

Lorsque la valeur recouvrable à la clôture de ces immobilisations financières est inférieure à la valeur comptabilisée, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence, ou en ce qui concerne le contrat de liquidité et les actions détenues en propre, pour le montant de la différence entre la valeur comptabilisée et la valeur recouvrable calculée à partir du cours moyen du titre du mois précédent la date de clôture.

2.11. Stocks

Les stocks sont enregistrés au coût d'acquisition sur la base du prix réel. Des dépréciations sont éventuellement constituées sur la base de la valeur nette de réalisation.

2.12. Créances et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

2.13. Disponibilités

Les disponibilités comprennent les liquidités en comptes courants bancaires.

2.14. Engagements envers les salariés

Les salariés de la Société peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite. Depuis le 31 décembre 2005, les engagements correspondants sont pris en charge en fonction des droits acquis par les bénéficiaires sous forme de provisions.

Pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées une fois par an :

- Jusqu'au 31 décembre 2020, selon la méthode des unités de crédit projetée où chaque période de service donnait lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et où chacune de ces unités était évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

- À compter du 31 décembre 2021, selon la nouvelle méthode de calcul proposée par l'IFRIC IC et selon la mise à jour de la recommandation de l'ANC n° 2013-02 au 31/12/2021 : selon cette méthode, lorsque le régime prévoit le versement d'une indemnité au salarié, s'il est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonné à un certain nombre d'années de services, l'engagement doit uniquement être calculé sur les années de services précédant le départ en retraite au titre desquels le salarié génère un droit à l'avantage.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement les hypothèses suivantes :

- un taux d'actualisation ;
- un taux d'augmentation de salaires ;
- un taux de rotation du personnel.

Les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont reconnus au compte de résultat.

Le gain résultant du changement de méthode de calcul en 2021 est considéré comme non significatif.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, la Société comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont exigibles, la Société n'étant pas engagée au-delà des cotisations versées.

Une provision pour charges sociales dues au titre des paiements fondés sur des actions a été constituée depuis le 31 décembre 2020 en utilisant le cours de l'action Valneva au cours de clôture (24,5 euros au 31 décembre 2021).

2.15. Subventions

Les subventions sont enregistrées lors de la signature des contrats.

Les subventions d'investissements sont enregistrées au passif du bilan en « Subventions d'investissements » au sein des capitaux propres. Ces subventions sont ramenées au résultat (dans la rubrique « Autres produits exceptionnels ») au fur et à mesure de la constatation des amortissements économiques et dérogatoires des actifs financés à l'aide de ces subventions.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits d'exploitation dans la rubrique « Autres produits d'exploitation » au même rythme que les charges financées par ces subventions.

2.16. Avances conditionnées

Les avances conditionnées sont enregistrées au passif du bilan en « Avances conditionnées ». En cas de déclaration d'échec de projet de recherche et développement, l'abandon de créance consenti est enregistré en « Autres produits exceptionnels ». En cas d'octroi d'avances pour le financement de projets de recherche et développement, ces avances sont inscrites à l'actif du bilan en « Frais de développement ». En cas d'octroi d'avances pour des projets de recherche et développement non-inscrits à l'actif du bilan, ces avances sont inscrites en « Subventions d'exploitation ».

2.17. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque la Société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers, sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

2.18. Dettes

Les dettes sont évaluées pour leur montant nominal.

2.19. Chiffre d'affaires

Le savoir-faire et la propriété intellectuelle de Valneva SE sont principalement exploités dans la fabrication de vaccins : Valneva SE propose des licences de recherche et des licences commerciales de ses lignées cellulaires EB66[®] à des sociétés de biotechnologie et à l'industrie pharmaceutique pour la production de vaccins viraux ;

Le chiffre d'affaires réalisé par Valneva SE correspond :

- aux prestations de recherche réalisées pour le compte de clients dans le cadre d'accords commerciaux mentionnés ci-avant ;
- au droit d'utilisation de « matériel » biologique, notamment à des fins de tests par les clients avant signature de contrats de licences commerciales ;
- à la refacturation de prestations de services à la filiale Valneva Austria GmbH et autres sociétés.

Pour les prestations de recherche, le chiffre d'affaires est reconnu en fonction de la réalisation des prestations prévues contractuellement. Le chiffre d'affaires au titre des ventes de droit d'utilisation de « matériel » biologique est reconnu lors de la livraison aux clients.

Les éventuels rabais, remises, ristournes consentis aux clients sont comptabilisés simultanément à la reconnaissance des ventes. Ils sont classés en réduction du chiffre d'affaires.

2.20. Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits d'exploitation dans la rubrique « Autres produits d'exploitation » au même rythme que les charges financées par ces subventions.

2.21. Autres produits

Les autres produits comprennent pour l'essentiel :

- les rémunérations forfaitaires au titre de concessions de licence ;
- les royalties.

Les rémunérations forfaitaires au titre des concessions de licence sont dues par les partenaires en fonction de la réalisation de différentes étapes. En règle générale, un paiement forfaitaire est dû en début de contrat (*upfront payment*), et des paiements complémentaires sont dus en fonction de la réalisation d'étapes (*milestones*). Le produit est reconnu en fonction de la facturation effectuée selon les bases contractuelles.

Les royalties sont enregistrées en produit en fonction des chiffres d'affaires réalisés sur la période par les partenaires.

2.22. Charges de personnel

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) était un avantage fiscal envers les entreprises employant des salariés. Il a été supprimé au 1^{er} janvier 2019.

Le crédit d'impôt non imputé est toujours reportable sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à la Société.

La créance liée au CICE de l'année 2018 sera remboursée en 2022 et n'a donc pas encore été affectée à des dépenses.

La créance liée au CICE 2017 a été affectée à des dépenses de formation, d'équipement R&D et autres investissements.

2.23. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui, en raison de leur nature ou de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la Société, tels que les cessions ou mises au rebut d'immobilisations, les dotations ou reprises d'amortissements dérogatoires, les quotes-parts de subventions d'investissement enregistrées en résultat, les abandons de créances au titre des avances conditionnées, etc.

2.24. Impôt sur les sociétés

La rubrique « Charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt, notamment crédit d'impôt recherche.

(a) Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

(b) Crédit d'Impôt Recherche (CIR)

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par la Société au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à la Société.

En application de l'article 41 de la loi 2010-1657 du 29 décembre 2010, la Société ne bénéficie plus de la mesure de remboursement anticipé de son excédent de CIR. En effet, en raison de son rattachement à un groupe ne répondant pas à la définition communautaire des PME, cette mesure de remboursement anticipé n'est plus applicable à la Société.

Les créances liées aux CIR sont désormais mobilisées auprès de la BPI (Banque Publique d'Investissement).

2.25. Résultat par action - Résultat dilué par action

Le résultat net de base par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, corrigées, le cas échéant, des détentions par la Société de ses propres actions.

Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions ordinaires en circulation majoré de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives. En cas de résultat déficitaire, le résultat net dilué par action est identique au résultat net de base par action.

Note 3 Notes au bilan

3.1. Immobilisations incorporelles nettes

(a) Évolution du poste du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

(En milliers d'euros)	1 ^{er} janvier 2021	Mouvements de la période			31 décembre 2021
		Augmentation	Diminution	Autres mouvements	
Frais d'établissement	0	0	0	0	0
Frais de développement	7 540	0	0	0	7 540
Fonds commerciaux	0	0	0	0	0
Concession, brevet et droit	400	0	0	0	400
Logiciels	352	11	0	0	363
En cours	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS BRUTES	8 293	11	0	0	8 303
Frais d'établissement	0	0	0	0	0
Frais de développement ⁽¹⁾	7 434	41	0	0	7 475
Fonds commerciaux ⁽²⁾	0	0	0	0	0
Concession, brevet et droit ⁽³⁾	44	178	0	0	222
Logiciels	307	21	0	0	328
CUMUL AMORTISSEMENTS ÉCONOMIQUES ET DÉPRÉCIATION	7 785	240	0	0	8 025
IMMOBILISATIONS NETTES	508	(229)	0	0	278
Frais de développement	0	0	0	0	0
Concession, brevet et droit	0	0	0	0	0
Logiciels	0	0	0	0	0
CUMUL AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	0	0	0	0	0
VALEUR NETTE FISCALE DES IMMOBILISATIONS	508	(229)	0	0	278
(1) Dont dépréciation exceptionnelle	1 168	0	0	0	1 168
(2) Dont dépréciation exceptionnelle	0	0	0	0	0
(3) Dont dépréciation exceptionnelle	0	0	0	0	0

(b) Évolution du poste du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

(En milliers d'euros)	Mouvements de la période				31 décembre 2020
	1 ^{er} janvier 2020	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	
Frais d'établissement	0	0	0	0	0
Frais de développement	7 547	0	(6)	0	7 540
Fonds commerciaux	0	0	0	0	0
Concession, brevet et droit	0	400	0	0	400
Logiciels	352	0	0	0	352
En cours	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS BRUTES	7 899	400	(6)	0	8 293
Frais d'établissement	0	0	0	0	0
Frais de développement ⁽¹⁾	7 380	56	(2)	0	7 434
Fonds commerciaux ⁽²⁾	0	0	0	0	0
Concession, brevet et droit ⁽³⁾	0	44	0	0	44
Logiciels	283	24	0	0	307
CUMUL AMORTISSEMENTS ÉCONOMIQUES ET DÉPRÉCIATION	7 662	125	(2)	0	7 785
IMMOBILISATIONS NETTES	237	275	(5)	0	508
Frais de développement	0	0	0	0	0
Concession, brevet et droit	0	0	0	0	0
Logiciels	0	0	0	0	0
CUMUL AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	0	0	0	0	0
VALEUR NETTE FISCALE DES IMMOBILISATIONS	237	275	(5)	0	508
(1) Dont dépréciation exceptionnelle	1 168	0	0	0	1 168
(2) Dont dépréciation exceptionnelle	0	0	0	0	0
(3) Dont dépréciation exceptionnelle	0	0	0	0	0

Frais de développement : Nouveaux frais de développement enregistrés en 2020 à l'actif du bilan pour un montant de 400 milliers d'euros en application du principe comptable défini en Note 2.5.

3.2. Immobilisations corporelles nettes

(a) Évolution du poste du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

(En milliers d'euros)	Mouvements de la période				31 décembre 2021
	1 ^{er} janvier 2021	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	
Terrains	679	0	0	0	679
Constructions sur sol propre	3 026	0	0	0	3 026
Constructions sur sol d'autrui	0	0	0	0	0
Constructions installations générales, agencements, aménagements	2 779	29	0	0	2 808
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 235	445	0	0	4 681
Installations générales, aménagements divers	9	0	0	0	9
Matériel de transport	0	0	0	0	0
Matériel de bureau, informatique, mobilier	539	78	0	0	617
Emballages récupérables	2	0	0	0	2
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS BRUTES	11 268	553	0	0	11 821
Terrains	277	1	0	0	277
Constructions sur sol propre	1 404	133	0	0	1 537
Constructions sur sol d'autrui	0	0	0	0	0
Constructions installations générales, agencements, aménagements	2 155	128	0	0	2 283
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 278	288	0	0	3 566
Installations générales, aménagements divers	6	0	0	0	6
Matériel de transport	0	0	0	0	0
Matériel de bureau, informatique, mobilier	444	37	0	0	481
Emballages récupérables	2	0	0	0	2
CUMUL DES AMORTISSEMENTS	7 566	588	0	0	8 153
Pertes de valeur	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS NETTES	3 703	(35)	0	0	3 668

Des investissements en agencements et en matériels de laboratoire et informatique ont été réalisés pour 553 milliers d'euros sur le site de Saint-Herblain.

(b) Évolution du poste du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

(En milliers d'euros)	1 ^{er} janvier 2020	Mouvements de la période			31 décembre 2020
		Augmentation	Diminution	Autres mouvements	
Terrains	679	0	0	0	679
Constructions sur sol propre	3 026	0	0	0	3 026
Constructions sur sol d'autrui	0	0	0	0	0
Constructions installations générales, agencements, aménagements	2 745	34	0	0	2 779
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 192	364	(321)	0	4 235
Installations générales, aménagements divers	9	0	0	0	9
Matériel de transport	5	0	(5)	0	0
Matériel de bureau, informatique, mobilier	550	19	(30)	0	539
Emballages récupérables	2	0	0	0	2
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS BRUTES	11 208	417	(356)	0	11 268
Terrains	261	16	0	0	277
Constructions sur sol propre	1 271	133	0	0	1 404
Constructions sur sol d'autrui	0	0	0	0	0
Constructions installations générales, agencements, aménagements	2 000	155	0	0	2 155
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 354	244	(321)	0	3 278
Installations générales, aménagements divers	5	1	0	0	6
Matériel de transport	5	0	(5)	0	0
Matériel de bureau, informatique, mobilier	442	31	(29)	0	444
Emballages récupérables	2	0	0	0	2
CUMUL DES AMORTISSEMENTS	7 341	580	(355)	0	7 566
Pertes de valeur	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS NETTES	3 867	(163)	(1)	0	3 703

Des investissements en agencements et en matériels de laboratoire et informatique ont été réalisés pour 417 milliers d'euros sur le site de Saint-Herblain tandis que des mises au rebut de matériels ont été réalisées pour 356 milliers d'euros.

3.3. Immobilisations financières

(a) Évolution du poste du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

(En milliers d'euros)	1 ^{er} janvier 2021	Acquisitions/ Apports/ Mut./Fusions	Cessions	31 décembre 2021
Titres de participations	166 690	0	0	166 690
Créances rattachées à participations	0	0	0	0
Prêts ⁽¹⁾	187	0	0	187
Dépôt et cautionnement	17	0	(16)	0
Actions propres	645	0	0	645
Contrat de liquidité	600	0	(600)	0
TOTAL BRUT	168 139	0	(616)	167 522
Dépréciation Titres de participations	6 869	5	0	6 874
Dépréciation Dépôt et cautionnement	0	0	0	0
Dépréciation actions propres	0	0	0	0
Dépréciation Contrat de liquidité	94	(94)	0	0
TOTAL DÉPRÉCIATIONS	6 963	(89)	0	6 874
TOTAL NET	161 176	89	(616)	160 648

(1) Prêt long-terme dans le cadre de l'effort construction 187 K€.

Titres de participations

Actions propres

124 322 actions ordinaires détenues en propre, représentant un montant de 645 107 euros, correspondent à la compensation financière que la Société a versée aux anciens actionnaires d'Intercell ayant choisi d'exercer leur droit de retrait.

Il n'existe pas de dépréciation au 31 décembre 2021 pour ces titres.

Le contrat de liquidité signé en juillet 2007 avec la société Natixis et transféré le 25 juin 2018 à la société Oddo BHF a été résilié le 11 juin 2021.

Ce contrat de liquidité comprenait à la date de résiliation une partie en disponibilités de 556 milliers d'euros et 4 025 actions ordinaires. Ces actions auto-détenues ont été annulées le 4 octobre 2021. La dépréciation constatée au 31 décembre 2020 a été reprise à la même date pour 94 milliers d'euros.

Dépréciation Titres de participations

La dépréciation des titres de la société BliNK Biomedical SAS a été augmentée à hauteur de 5 milliers d'euros au vu de la quote-part de la situation nette de cette société et de ses perspectives d'avenir communiquées au 31 décembre 2021.

Portefeuille des actions détenues en propre

(En milliers d'euros)	Nombre d'actions au 31 décembre 2021	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Contrat de liquidité	0	0	0	0
Compensation financière :	124 322	645	0	645
■ actions ordinaires d'une valeur de 0,15 €				

(b) Évolution du poste du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

(En milliers d'euros)	1 ^{er} janvier 2020	Acquisitions/ Apports/ Mut/Fusions	Cessions	31 décembre 2020
Titres de participations	166 690	0	0	166 690
Créances rattachées à participations	0	0	0	0
Prêts ⁽¹⁾	204	(16)	0	187
Dépôt et cautionnement	33	(16)	0	17
Actions propres	646	(1)	0	645
Contrat de liquidité	600	0	0	600
TOTAL BRUT	168 173	(34)	0	168 139
Dépréciation Titres de participations	6 736	133	0	6 869
Dépréciation Dépôt et cautionnement	0	0	0	0
Dépréciation actions propres	331	(331)	0	0
Dépréciation Contrat de liquidité	296	(202)	0	94
TOTAL DÉPRÉCIATIONS	7 363	(400)	0	6 963
TOTAL NET	160 810	366	0	161 176

(1) Prêt long-terme dans le cadre de l'effort construction 187 K€.

Titres de participations

Actions propres

124 322 actions ordinaires détenues en propre, représentant un montant de 645 107 euros, correspondent à la compensation financière que la Société a versée aux anciens actionnaires d'Intercell ayant choisi d'exercer leur droit de retrait. Les 124 322 actions de préférence détenues en propre, représentant un montant de 1 243 euros ont été rachetées et immédiatement annulées par la société en 2020.

Le contrat de liquidité signé en juillet 2007 avec la société Natixis a été transféré le 25 juin 2018 à la société Oddo BHF. Ce contrat de liquidité et de surveillance de marché portant sur les actions ordinaires de Valneva SE est conforme notamment à la décision AMF n° 2018-01 portant instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise. Il est effectif en date du 2 juillet 2018, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction et s'élève à un montant de 600 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

Ce contrat de liquidité comprend une partie en disponibilités et une partie en actions (22 000 actions au 31 décembre 2020). La partie en actions a été valorisée sur la base du cours moyen de décembre 2020, engendrant une reprise de la dépréciation pour un montant de 202 milliers d'euros. La dépréciation au 31 décembre 2020 s'élève alors à 94 milliers d'euros.

Une reprise de la dépréciation de 331 milliers d'euros sur actions propres a été opérée selon le même principe de valorisation au 31 décembre 2020. Il n'existe plus de dépréciation au 31 décembre 2020 pour ces titres.

Dépréciation Titres de participations

La dépréciation des titres de la société BliNK Biomedical SAS a été augmentée à hauteur de 133 milliers d'euros au vu de la quote-part de la situation nette de cette société et de ses perspectives d'avenir communiquées au 31 décembre 2020.

Portefeuille des actions détenues en propre

(En milliers d'euros)	Nombre d'actions au 31 décembre 2020	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Contrat de liquidité	22 000	253	94	159
Compensation financière :	124 322	645	0	645
<ul style="list-style-type: none"> actions ordinaires d'une valeur de 0,15 € 				

3.4. Stocks et encours

(a) Évolution du poste du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

<i>(En milliers d'euros)</i>	1 ^{er} janvier 2021	Augmentation	Diminutions	31 décembre 2021
Matières premières approvisionnements	137	286		423
Dépréciation	0	0	0	0
TOTAL	137	286	0	423

(b) Évolution du poste du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

<i>(En milliers d'euros)</i>	1 ^{er} janvier 2020	Augmentation	Diminutions	31 décembre 2020
Matières premières approvisionnements	134	3	0	137
Dépréciation	0	0	0	0
TOTAL	134	3	0	137

3.5. Clients et comptes rattachés

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Clients	205	178
Clients douteux	0	0
TOTAL BRUT	205	178
Dépréciations comptes clients	0	0
TOTAL CRÉANCES CLIENTS (VALEUR NETTE)	205	178

(a) Ventilation du poste par échéances au 31 décembre 2021

<i>(En milliers d'euros)</i>	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
Clients	205	205	0
Clients douteux	0	0	0
Clients - Factures à établir	0	0	0
TOTAL	205	205	0

(b) Ventilation du poste par échéances au 31 décembre 2020

<i>(En milliers d'euros)</i>	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
Clients	178	178	0
Clients douteux	0	0	0
Clients - Factures à établir	0	0	0
TOTAL	178	178	0

3.6. Autres créances

(En milliers d'euros)

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Impôt sur les sociétés	6 485	6 544
TVA	384	427
Avances C/C filiales	40 712	13 985
Autres créances d'exploitation	52	357
Provision pour pertes créances d'exploitation	(14)	357
TOTAL AUTRES CRÉANCES (VALEUR NETTE)	47 619	21 313

Les créances d'impôts sur les sociétés correspondent au crédit d'impôt recherche (CIR) et au Crédit d'Impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).

(a) Ventilation du poste par échéance au 31 décembre 2021

(En milliers d'euros)

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
CIR 2021	1 774	0
CIR 2020	1 073	1 073
CIR 2019	1 866	1 866
CIR 2018	1 728	1 728
CIR 2017	0	1 782
CICE 2018	44	44
CICE 2017	0	51
TOTAL CRÉANCES IMPÔTS SOCIÉTÉ (VALEUR NETTE)	6 485	6 544

(En milliers d'euros)

	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
Impôt sur les sociétés	6 485	1 772	4 713
TVA	384	384	0
Avances C/C filiales	40 712	40 712	0
Autres créances d'exploitation	52	52	0
Provision pour pertes créances d'exploitation	(14)	(14)	0
TOTAL	47 619	42 906	4 713

(b) Ventilation du poste par échéance au 31 décembre 2020

(En milliers d'euros)

	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
Impôt sur les sociétés	6 544	1 833	4 712
T.V.A.	427	427	0
Avances C/C filiales	13 985	13 985	0
Autres créances d'exploitation	357	357	0
TOTAL	21 313	16 601	4 712

4

3.7. Trésorerie nette

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Disponibilités ⁽¹⁾	140 564	10 836
Dépôt à Terme	0	5 000
Trésorerie active	140 564	15 836
Concours bancaires	0	0
Trésorerie passive	0	0
Trésorerie nette	140 564	15 836

(1) Dont effets à l'encaissement ou à l'escompte.

0

3.8. Charges constatées d'avance

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Achats fournitures et petit matériel de bureau	4	1
Travaux par tiers divers	4	6
Entretien et réparations	22	20
Primes d'assurance	2 659	181
Documentation	5	5
Congrès	6	1
Voyages	0	0
Honoraires	60	40
Publicité, cotisations	0	0
Services bancaires	3	11
Charges sociales	0	0
Travaux de gardiennage	3	2
Redevances, concessions, brevets etc.	95	27
TOTAL	2 862	294

3.9. Produits à recevoir

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Créances clients et comptes rattachés	0	0
Banques - Intérêts courus à recevoir sur Dépôt à Terme	0	0
TOTAL DES PRODUITS À RECEVOIR	0	0

3.10. Capitaux propres

(a) Évolution du poste du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

(En milliers d'euros)	Mouvements de la période				31 décembre 2021
	1 ^{er} janvier 2021	Augmentation	Diminutions	Autres mouvements	
Capital social ou individuel	13 646	2 140	0	0	15 786
Primes d'émission, de fusion, d'apport	266 163	164 274	0	0	430 438
Réserves réglementées	52 832	0	0	0	52 832
Autres réserves	0	(43)	0	0	(43)
Report à nouveau	(149 039)	0	0	(14 564)	(163 603)
Résultat de l'exercice	(14 564)	0	(28 222)	14 564	(28 222)
Subventions d'investissement nettes	50	0	(3)	0	47
Provisions réglementées	0	0	0	0	0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	169 089	166 371	(28 226)	0	307 234

Capital

Le capital social, d'un montant de 15 786 milliers d'euros, est composé au 31 décembre 2021 de 105 239 085 actions, dont 105 190 223 actions ordinaires d'une valeur nominale unitaire de 0,15 euro et 48 862 actions de préférence convertibles en actions ordinaires, également d'une valeur nominale unitaire de 0,15 euro.

Opérations ayant modifié le montant du capital social en 2021 :

Le directoire, ou le Directeur Général par délégation, a constaté au cours de l'année 2021 :

- L'exercice de 21 875 bons de souscription d'actions (BSA 27). Le produit brut des opérations s'élève à 56 306,25 euros correspondant à l'émission de 21 875 actions nouvelles ordinaires émises à un prix de souscription unitaire de 2,574 euros.

Cette émission a généré une augmentation du capital social de 3 281,25 euros et une prime d'émission de 53 025,00 euros.

- L'exercice de 790 075 options de souscription d'actions octroyées aux employés et aux cadres non dirigeants (dont 363 050 attribuées à partir du « Plans d'options de souscription d'actions » (POSA 2016) et 427 025 à partir du (POSA 2017) en janvier 2021. Cette émission a généré une augmentation du capital social de 118 511,25 euros et une prime d'émission de 2 082 375,50 euros.
- Le 10 mai 2021, l'Offre Globale consistant en une offre publique de 2 850 088 « American Depositary Shares » ou « ADS », chacun représentant deux actions ordinaires (soit 5 700 176 actions ordinaires), et un placement privé

simultané de 2 445 000 actions ordinaires en Europe. Cette émission a généré une augmentation du capital social de 1 221 776,40 euros et une prime d'émission de 88 375 159,60 euros. Le coût de l'opération sur les capitaux propres d'un montant de 6 760 816,45 euros, directement attribuable à l'émission de nouvelles actions, est présenté en diminution des capitaux propres,

- Le 4 octobre 2021, la réduction du capital par voie d'annulation de 4 025 actions ordinaires auto-détenues par la Société à la suite de la résiliation de son contrat de liquidité avec ODDO BHF. Cette émission a généré une réduction du capital social de 603,75 euros.
- Le 2 novembre 2021, l'Offre Globale consistant en une offre publique de 354 060 « American Depositary Shares » ou « ADS », chacun représentant deux actions ordinaires (soit 708 120 actions ordinaires), et un placement privé simultanément de 4 466 880 actions ordinaires en Europe. Cette émission a généré une augmentation du capital social de 776 250 euros et une prime d'émission de 87 198 750 euros. Le coût de l'opération sur les capitaux propres d'un montant de 6 653 000,90 euros, directement attribuable à l'émission de nouvelles actions, est présenté en diminution des capitaux propres,
- En décembre 2021, l'attribution définitive de 32 463 ADP Convertibles gratuites et la conversion de 4115 ADP en 112 074 actions ordinaires nouvelles. Cette opération a généré une augmentation du capital social de 21 063,30 euros en contre partie du compte prime d'émission.

Au 31 décembre 2021, le capital était principalement détenu à :

- 13,02 % par Groupe Grimaud La Corbière SAS ;
- 8,19 % par Bpifrance Participations SA ;

Le reste du capital social est détenu à :

- 0,11 % par les salariés non mandataires sociaux ;
- 0,64 % par les membres du directoire ;
- 0,97 % par les autres personnes privées pour lesquelles la Société a connaissance de l'actionnariat (dont personnes privées Famille GRIMAUD - en ce compris M. Frédéric GRIMAUD, Président du conseil de surveillance et Financière Grand Champ SAS - ainsi que les membres

indépendants du conseil de surveillance, Monsieur James SULAT et Madame Anne-Marie GRAFFIN) ; et

- 77,07 % par le reste du flottant.

Taux calculés en référence à un capital social total de 105 239 085 actions Valneva SE, décomposé en (a) 105 190 223 actions ordinaires (ISIN FR0004056851) d'une valeur nominale de 0,15 euro chacune, (b) 48 862 actions de préférence convertibles en actions ordinaires, également d'une valeur nominale de 0,15 euro chacune.

Autres capitaux propres

Il n'a été versé aucun dividende au cours de l'exercice 2021.

(b) Évolution du poste du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

(En milliers d'euros)	1 ^{er} janvier 2020	Mouvements de la période			31 décembre 2020
		Augmentation	Diminution	Autres mouvements	
Capital social ou individuel	13 820	4	(178)	0	13 646
Primes d'émission, de fusion, d'apport	266 092	71	0	0	266 163
Réserves réglementées	52 832	0	0	0	52 832
Report à nouveau	(121 047)	0	0	(27 992)	(149 039)
Résultat de l'exercice	(27 992)	0	(14 564)	27 992	(14 564)
Subventions d'investissement nettes	54	0	(4)	0	50
Provisions réglementées	0	0	0	0	0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	183 760	75	-14 746	0	169 089

Capital

Le capital social, d'un montant de 13 646 milliers d'euros, est composé au 31 décembre 2020 de 90 970 562 actions, dont 90 950 048 actions ordinaires d'une valeur nominale unitaire de 0,15 euro et 20 514 actions de préférence convertibles en actions ordinaires, également d'une valeur nominale unitaire de 0,15 euro.

Opérations ayant modifié le montant du capital social en 2020 :

Le directoire a constaté au cours de l'année 2020 :

- l'exercice de 4 875 bons de souscription d'actions (BSA 25) par un membre du conseil de surveillance. Le produit brut de l'augmentation de capital s'élève à 19 110 euros correspondant à l'émission de 4 875 actions nouvelles ordinaires émises à un prix de souscription unitaire de 3,92 euros ;
- l'exercice de 21 875 bons de souscription d'actions (BSA 27) par six membres du conseil de surveillance. Le produit brut de l'augmentation de capital s'élève à 56 306,25 euros correspondant à l'émission de 21 875 actions nouvelles ordinaires émises à un prix de souscription unitaire de 2,574 euros.

Cette émission a généré une augmentation du capital social de 4 012,50 euros et une prime d'émission de 71 403,75 euros.

Les 17 836 719 actions de préférence d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune ont été rachetées et immédiatement annulées par la société en date du 29 mai 2020. Cette annulation a généré une réduction du capital social de 178 367,19 euros.

Au 31 décembre 2020, le capital était principalement détenu à :

- 15,07 % par Groupe Grimaud La Corbière SA ;
- 8,20 % par Bpifrance Participations SA ;
- 8,74 % par 2 fonds gérés par MVM Life Science Partners LLP (MVM IV LP & MVM GP (No.4) Scottish LP).

Le reste du capital social est détenu à :

- 0,84 % par les salariés et dirigeants ;
- 1,30 % par les autres personnes privées pour lesquelles la Société a connaissance de l'actionnariat (dont personnes privées Famille GRIMAUD - en ce compris M. Frédéric GRIMAUD, Président du conseil de surveillance et Financière Grand Champ SAS - ainsi que les membres indépendants du conseil de surveillance, Messieurs James SULAT et Alexander von GABAIN) ; et
- 65,86 % par le reste du flottant.

Taux calculés en référence à un capital social total de 90 970 562 actions Valneva SE, décomposé en (a) 90 950 048 actions ordinaires (ISIN FRO004056851) d'une valeur nominale de 0,15 euro chacune, (b) 20 514 actions de préférence convertibles en actions ordinaires, également d'une valeur nominale de 0,15 euro chacune.

Autres capitaux propres

Il n'a été versé aucun dividende au cours de l'exercice 2020.

Bons de souscription d'actions (BSA)

Il n'y a pas eu de nouveau plan d'attribution de bons de souscription d'actions au cours de l'exercice 2020.

3.11. Subventions d'investissement

(En milliers d'euros)

Dépt 44

Montant net au 31/12/2020	51
Subvention rapportée au résultat 2021	(4)
Diminution de la subvention	
MONTANT NET AU 31/12/2021	47

3.12. Avances conditionnées

(En milliers d'euros)

OSEO Vivabio

Montant accordé	2 770
Date de l'octroi	26 juin 2009
Montant net au 01/01/2011	2 770
Octroi exercice 2011	0
Remboursement au cours de l'exercice 2011	0
Montant net au 31/12/2011	2 770
Octroi exercice 2012	0
Remboursement au cours de l'exercice 2012	0
Montant net au 31/12/2012	2 770
Octroi exercice 2013	0
Remboursement au cours de l'exercice 2013	0
Montant net au 31/12/2013	2 770
Remboursement au cours de l'exercice 2014	0
Montant net au 31/12/2014	2 770
Réduction de l'aide à hauteur des dépenses effectives	(1 307)
Retours financiers	194
Remboursement au cours de l'exercice 2015	0
Montant net au 31/12/2015	1 658
Réduction de l'aide à hauteur des dépenses effectives	0
Retours financiers	198
Remboursement au cours de l'exercice 2016	(70)
Montant net au 31/12/2016	1 786
Retours financiers	204
Remboursement au cours de l'exercice 2017	(223)
Montant net au 31/12/2017	1 767
Retours financiers	210
Remboursement au cours de l'exercice 2018	(79)
Montant net au 31/12/2018	1 898
Retours financiers	213
Remboursement au cours de l'exercice 2019	(315)
Montant net au 31/12/2019	1 796
Retours financiers	193
Remboursement au cours de l'exercice 2020	(438)
Montant net au 31/12/2020	1 551
Retours financiers	(49)
Remboursement au cours de l'exercice 2021	(531)
Montant net au 31/12/2021	971

3.13. Provisions pour risques et charges

(a) Évolution du poste du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

(En milliers d'euros)	Évolution au cours de la période					31 décembre 2021
	1 ^{er} janvier 2021	Dotation	Reprises			
			Utilisation	Non-utilisation		
Litiges	0	0	0	0	0	
Risques de change	353	37	0	0	390	
Indemnités fin de carrière	537	0	0	(123)	413	
Charges sociales dues au titre des paiements fondés sur des actions	1 620	2 550	(1 135)	0	3 034	
Risques divers	1 853	247	0	0	2 100	
Restructuration	0	0	0	0	0	
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	4 363	2 834	(1 135)	(123)	5 937	
▪ dont exploitation	2 168	2 550	(1 135)	(123)	3 459	
▪ dont financier	353	37	0	0	390	
▪ dont exceptionnel	1 840	247	0	0	2 088	

Une provision constituée à hauteur de 2 100 milliers d'euros dans le cadre du litige avec certains anciens actionnaires d'InterCell qui ont engagé une procédure judiciaire devant le Tribunal de Commerce de Vienne pour demander une révision du rapport d'échange entre les actions InterCell et Valneva utilisées dans la fusion en 2013 a été maintenue, un accord n'étant pas encore intervenu au cours de l'année 2021.

Une provision pour charges sociales dues au titre des paiements fondés sur des actions constituée au 31 décembre 2020 en utilisant le cours de clôture de l'action Valneva au 31 décembre a été maintenue (24,50 euros au 31 décembre 2021). La reprise de 1 135 milliers d'euros représente la provision correspondant aux charges exigibles figurant en dettes sociales au 31 décembre 2021.

(b) Évolution du poste du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

(En milliers d'euros)	Évolution au cours de la période					31 décembre 2020
	1 ^{er} janvier 2020	Dotation	Reprises			
			Utilisation	Non-utilisation		
Litiges	0	0	0	0	0	
Risques de change	131	222	0	0	353	
Indemnités fin de carrière	400	137	0	0	537	
Charges sociales dues au titre des paiements fondés sur des actions	0	1 620	0	0	1 620	
Risques divers	2 100	0	(247)	0	1 853	
Restructuration	164	0	(164)	0	0	
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	2 794	1 979	(411)	0	4 363	
▪ dont exploitation	575	1 757	(164)	0	2 168	
▪ dont financier	131	222	0	0	353	
▪ dont exceptionnel	2 088	0	(247)	0	1 840	

La provision pour frais de restructuration constituée à hauteur de 164 milliers d'euros dans le cadre de la réorganisation du Département Finance initiée en octobre 2019 a été reprise au 31 décembre 2020 suite à la réalisation de ce plan.

Une provision constituée à hauteur de 2 100 milliers d'euros au 31 décembre 2019 dans le cadre du litige avec certains anciens actionnaires d'Intercell qui ont engagé une procédure judiciaire devant le Tribunal de Commerce de Vienne pour

demander une révision du rapport d'échange entre les actions Intercell et Valneva utilisées dans la fusion en 2013 a été maintenue, un accord n'étant pas encore intervenu au cours de l'année 2020. La reprise de provision correspond aux frais engagés en 2020 pour la gestion de ce litige.

Une provision pour charges sociales dues au titre des paiements fondés sur des actions a été constituée au 31 décembre 2020 en utilisant le cours de l'action Valneva au 31 décembre 2020 (7,75 euros).

3.14. Dettes financières

		31 décembre	
		2021	2020
<i>(En milliers d'euros)</i>			
Crédit mobilisation CIR ⁽¹⁾	Taux variable EURIBOR 1 mois + 1,70 %	3 737	4 304
Concours bancaires courants, soldes créditeurs de banque		3	4
TOTAL		3 740	4 308

(1) Dont intérêts courus : 4 K€.

(a) Au 31 décembre 2021

<i>(En milliers d'euros)</i>	Montant brut	À 1 an	À plus	À plus
		au plus	d'un an	de 5 ans
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	3 740	3 740		
▪ dont emprunts souscrits dans l'exercice	3 734			
▪ dont emprunts remboursés dans l'exercice	1 426			

Les emprunts souscrits dans l'exercice correspondent :

- au renouvellement de la mobilisation des CIR 2018 et 2019 ;
- à la mobilisation du CIR 2020 auprès de la BPI.

Les remboursements des emprunts incluent la mobilisation du CIR 2017.

(b) Au 31 décembre 2020

<i>(En milliers d'euros)</i>	Montant brut	À 1 an	À plus	À plus
		au plus	d'un an	de 5 ans
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	4 308	4 308		
▪ dont emprunts souscrits dans l'exercice	4 300			
▪ dont emprunts remboursés dans l'exercice	21 520			

Les emprunts souscrits dans l'exercice correspondent :

- au renouvellement de la mobilisation des CIR 2017 et 2018 ;
- à la mobilisation du CIR 2019 auprès de la BPI.

Les remboursements des emprunts incluent la mobilisation du CIR 2016.

3.15. Fournisseurs et comptes rattachés

(a) Au 31 décembre 2021

(En milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	À plus de 5 ans
Fournisseurs d'exploitation	2 202	2 202	0	0
Effets à payer	0	0	0	0
Fournisseur d'exploitation - Factures non parvenues	2 073	2 073	0	0
TOTAL	4 275	4 275	0	0

(b) Au 31 décembre 2020

(En milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	À plus de 5 ans
Fournisseurs d'exploitation	291	291	0	0
Effets à payer	0	0	0	0
Fournisseur d'exploitation - Factures non parvenues	2 298	2 298	0	0
TOTAL	2 589	2 589	0	0

3.16. Dettes fiscales et sociales

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
T.V.A. à payer	61	37
Autres impôts et taxes	48	42
Rémunération du personnel	937	870
Charges sociales	2 579	545
TOTAL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES ⁽¹⁾	3 626	1 494
(1) à 1 an au plus	3 626	1 494
à plus d'un an et moins de 5 ans	0	0
à plus de 5 ans	0	0

3.17. Autres dettes

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Fournisseurs d'immobilisation	41	7
Autres dettes d'exploitation	30 579	20 025
TOTAL DES AUTRES DETTES	30 620	20 032

Le poste « Autres dettes d'exploitation » comprend principalement le compte courant avec la filiale Valneva Austria GmbH (4 459 milliers d'euros) et l'emprunt avec cette même filiale (25 000 milliers d'euros).

(a) Au 31 décembre 2021*(En milliers d'euros)*

	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	À plus de 5 ans
Fournisseurs d'immobilisations	41	41	0	0
Autres dettes	30 579	30 579	0	0
TOTAL	30 620	30 620		

(b) Au 31 décembre 2020*(En milliers d'euros)*

	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	À plus de 5 ans
Fournisseurs d'immobilisations	7	7	0	0
Autres dettes	20 025	3 525	16 500	0
TOTAL	20 032	3 532	16 500	0

3.18. Produits constatés d'avance*(En milliers d'euros)*

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Subvention d'exploitation	0	0
Prestation de recherches et redevances	0	0
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	0	0

3.19. Charges à payer*(En milliers d'euros)*

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 231	2 298
Dettes fiscales et sociales	1 377	1 254
Emprunts et dettes financières	3	4
Autres dettes	19	13
TOTAL DES CHARGES À PAYER ⁽¹⁾	3 630	3 568

(1) Dettes à un an au plus.

Note 4 Notes au compte de résultat**4.1. Chiffre d'affaires**

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Prestations de recherche	36	42
Autres prestations	3 562	3 336
TOTAL	3 598	3 378

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Ventes en France	328	296
Ventes à l'export	3 270	3 082
TOTAL	3 598	3 378

4.2. Production immobilisée

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Frais de développement	0	0
TOTAL	0	0

4.3. Subventions d'exploitation

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
CPAM	0	3
TOTAL	0	3

4.4. Autres produits

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Upfront et milestones	2 389	3 725
Gains de change sur créances et dettes d'exploitation	26	25
Autres	1	0
TOTAL	2 416	3 750

4.5. Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Reprises de provisions pour risques et charges	123	164
Transferts de charges d'exploitation	25	24
TOTAL	148	188

4.6. Achats et charges externes

PRINCIPALES CHARGES

(en milliers d'euros)

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Travaux par tiers divers	2 849	1 596
Honoraires	7 714	4 792
Entretien et réparations	319	307
Prestations administratives	7 081	6 046
Personnel intérimaire	0	0
Frais de recrutement	188	90
Frais de déplacement	49	112
Colloques, séminaires, conférences	41	34
Frais postaux et de télécommunication	39	51
Missions et réceptions	23	26
Locations immobilières	40	36
Charges locatives	10	12
Locations mobilières	16	14
Transport divers	114	71
Publicité, publications, rel.pub	171	175
Documentation	22	22
Primes d'assurance	6 689	395
Traitement déchets et ordures	43	45
Gardiennage	9	9
Honoraires formation	46	10
Services bancaires	79	44
Gaz naturel	24	20
Eau	3	2
Électricité	94	93
Cotisations	23	22
TOTAL	25 686	14 023

Les postes honoraires et les assurances ont significativement augmentés en 2021 en lien avec l'introduction en bourse sur le marché du Nasdaq.

4.7. Impôts et taxes

(En milliers d'euros)

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Impôts et taxes sur rémunérations	69	92
Formation	42	68
Taxe d'apprentissage	24	22
Autres impôts et taxes/rémunérations FNAL	2	2
Autres impôts et taxes	62	114
Impôts locaux	46	48
CFE - CVAE	(5)	3
Contribution Emploi Handicapés	4	3
Retenues à la source	14	59
Autres impôts et taxes	3	1
TOTAL	131	206

4.8. Personnel

(a) Effectifs

Effectif moyen	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Cadres et professions intellectuelles supérieures	35	34
Professions intermédiaires	5	4
Employés	5	4
Ouvriers	0	0
Personnel détachés	0	0
TOTAL	46	42

- Effectif présent au 31 décembre 2021 : 48 salariés dont 46 CDI et 2 CDD.
- Effectif présent au 31 décembre 2020 : 41 salariés dont 41 CDI.

(b) Charges de Personnel

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Salaires et traitements	3 716	3 396
Charges sociales	3 539	1 332
Autres charges de personnel	100	85
TOTAL	7 355	4 813

4

(c) Rémunérations allouées aux membres du directoire et du conseil de surveillance*(En milliers d'euros)*

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Rémunération fixe	468	542
Rémunération variable	295	217
Avantages en nature	22	22
TOTAL MEMBRES DU DIRECTOIRE	784	780
Rémunération fixe (anciennement « Jetons de présence »)	275	169
TOTAL MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	275	169
TOTAL	1 059	949

*Attributions d'actions gratuites
(Actions ordinaires définitivement acquises)&*

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Membres du directoire	0	0
Membres du conseil de surveillance	0	0

*Attributions d'actions gratuites
(Actions de préférence convertibles en actions ordinaires définitivement acquises)*

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Membres du directoire	14 898	0
Membres du conseil de surveillance	0	0

*Options de souscription d'actions
(Nombre d'actions souscrites)*

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Membres du directoire	0	0
Membres du conseil de surveillance	0	0

*Bons de souscription d'actions
(Nombre d'actions souscrites)*

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Membres du directoire	0	0
Membres du conseil de surveillance	12 500	26 750

(d) Avantages au personnel**Hypothèses retenues pour l'évaluation de la provision retraite**

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Taux d'actualisation	1%	0,50%
Taux d'augmentation des salaires	2%	2 %
Taux de charges sociales	cadres 47 %- autres catégories 43 %	cadres 47 %- autres catégories 43 %
Taux de rotation par tranches d'âge	Détaillé ci-dessous	Détaillé ci-dessous

Turnover annuel	Agents de maîtrise	Cadres	Employés
	Taux établi par tranche d'âge		
- 25 ans	18,00 %	21,35 %	3,33 %
25 - 29 ans	18,00 %	21,35 %	3,33 %
30 - 34 ans	9,00 %	10,64 %	1,68 %
35 - 39 ans	9,00 %	10,64 %	1,68 %
40 - 44 ans	3,00 %	3,57 %	0,57 %
45 - 49 ans	3,00 %	3,57 %	0,57 %
50 - 54 ans	0,00 %	0,00 %	0,00 %

Variation de l'engagement net et réconciliation de la provision

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Engagement à l'ouverture de la période	537	400
Engagement à la clôture de la période	413	537
Provision à l'ouverture de la période	537	400
Reprise de la période (impact nouvelle méthode IFRIC)	(172)	0
Dotations de la période	48	137
Provision à la clôture de la période	413	537

4.9. Amortissements, provisions et pertes de valeur

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Immobilisations incorporelles	240	125
Immobilisations corporelles	588	580
TOTAL IMMOBILISATIONS (A)	828	705
Engagements envers les salariés	(123)	137
Provisions pour risques et charges d'exploitation	1 414	1 456
TOTAL PROVISIONS (B)	1 291	1 593
TOTAL DES DOTATIONS NETTES HORS ACTIFS COURANTS (C=A+B)	2 119	2 298
Clients et autres actifs circulants	14	0
TOTAL ACTIFS (D)	14	0
TOTAL EXPLOITATION (E=C+D)	2 133	2 298
Provisions pour perte de change	37	222
Dépréciations des comptes courants	0	0
Dépréciations des immobilisations financières	(89)	(400)
TOTAL FINANCIER (F)	(52)	(178)
Amortissements exceptionnels des immobilisations (G)	0	0
Dépréciations des immobilisations (H)	0	0
Amortissements dérogatoires des immobilisations (I)	0	0
Autres provisions (J)	247	(247)
TOTAL EXCEPTIONNEL (K=G+H+I+J)	247	(247)

4.10. Résultat Financier

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Revenu des VMP et dépôts	39	87
Intérêts des emprunts	(38)	(317)
Intérêts avance remboursable	49	(193)
Intérêts des comptes courants	173	60
Dividendes reçus	0	0
Écarts de change	737	(234)
Pénalités remboursement anticipé	0	(600)
Dépréciation/reprise des actifs financiers	52	400
RÉSULTAT FINANCIER	1 012	(797)

4.11. Résultat exceptionnel

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat net sur cessions	0	(6)
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises sur immobilisations corporelles	0	0
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises sur immobilisations incorporelles	0	0
Provisions nettes des reprises sur risques et charges	(247)	247
Quote-part de subvention virée au résultat	3	7
Divers	(9)	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(253)	248

4.12. Impôts sur les résultats

(a) Charges d'impôts

Taux effectif d'impôts

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat net	(28 222)	(14 564)
Impôt sur le résultat	(1 774)	(1 073)
Résultat net avant impôt	(29 996)	(15 637)
TAUX EFFECTIF D'IMPOSITION	0	0

(b) Défis fiscaux reportables

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Déficits reportables à l'ouverture de la période	192 015	176 502
Déficits nés au cours de la période	42 857	15 513
Déficits consommés au cours de la période	0	0
Déficits antérieurs utilisés	0	0
Déficits perdus au cours de la période	0	0
DÉFICITS REPORTABLES À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	234 872	192 015

(c) Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Accroissements (Subventions d'investissements et amortissements dérogatoires)	12	14
Allègements :	0	0
▪ subventions d'exploitation fiscalisées lors de l'octroi de l'aide	0	0
▪ plus-values latentes sur OPVCM	0	0
▪ participation des salariés	0	0
TOTAL DES ACCROISSEMENTS/ALLÈGEMENTS FUTURS	12	14

4.13. Résultats par action

		31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat net de base <i>(en euros)</i>	(a)	(28 222 329,97)	(14 564 022,50)
Nombre moyen d'actions en circulation sur l'exercice	(b)	98 766 453,99	91 385 179,46
Nombre d'actions cumulées potentielles	(c)	111 763 160	100 073 299
Résultat net de base par action <i>(en euros)</i>	(a)/(b)	(0.29)	(0.16)

Compte tenu des résultats déficitaires, le résultat dilué est considéré identique au résultat de base.

4.14. Autres informations

(a) Engagements et passifs éventuels

Dettes garanties par des sûretés réelles

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Nantissement matériel	0	0
Nantissement sur titres de participation	0	0

Engagements hors bilan

(En milliers d'euros)	31 décembre	
	2021	2020
Engagements donnés		
▪ Engagement sur Emprunt Wilmington/Valneva Austria GmbH ⁽¹⁾	49 671	46 190
▪ Retours financiers sur avances remboursables OSEO2 ⁽²⁾	143	1 454
▪ Crédit-bail mobilier	8	13
▪ Lettre de confort envers Valneva GmbH ⁽³⁾	1 711	2 689
▪ Cautionnement solidaire en faveur de VGO Bureaux, bail signé pour les locaux de Valneva France ⁽⁴⁾	238	236
▪ Lettre de confort et garantie envers Valneva Canada Inc. pour un contrat de véhicules	38	50
▪ Garantie envers Valneva Sweden AB ⁽⁵⁾	8 077	7 927
▪ Garantie envers Valneva Scotland (subvention) ⁽⁶⁾	1 102	0
▪ Garantie envers Valneva GmbH pour un contrat de fourniture de vaccins avec le gouvernement britannique ⁽⁷⁾	166 876	14 136
TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS	227 865	72 694
ENGAGEMENTS REÇUS	0	0
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	0	0

(1) Montant de l'emprunt au 31 décembre 2021.

(2) Le montant maximal du remboursement des avances remboursables dans le cadre du programme Vivabio a été ramené à 3 millions d'euros en juillet 2015, remboursable jusqu'en 2024, comptabilisé pour un montant de 971 K€ (cf. Note 3.12.).

(3) Sur le montant des loyers restant à payer jusqu'au terme du crédit-bail immobilier en 2023.

(4) Représentant 3 ans de loyer hors taxes et hors charges.

(5) Sur le montant des loyers restant à payer jusqu'au terme du crédit-bail immobilier en 2031.

(6) Représentant le montant d'une subvention de 925 K€ alloué à Valneva Scotland Limited par l'agence de développement économique de l'Ecosse « Scottish Enterprise ».

(7) Représentant le montant reçu du gouvernement britannique pour financer les investissements.

Autres engagements donnés :

La société mère du groupe a assuré son soutien financier pendant une période d'au moins 12 mois à compter de la date d'approbation des états financiers pour la période se terminant le 31 décembre 2021 aux filiales Valneva Austria, UK et Scotland.

Passifs éventuels

Le litige suivant constitue un passif éventuel car la probabilité de sortie de ressources est faible.

En juillet 2016, la Société a reçu une demande de paiement complémentaire, avec menace d'action en justice, en relation avec l'acquisition de la société Humalys SAS en 2009, opération par laquelle Vivalis SA (aujourd'hui Valneva SE) avait acquis une technologie qui a été ensuite combinée avec une autre technologie de découverte d'anticorps et apportée à la société BliNK Biomedical SAS début 2015. Les anciens actionnaires d'Humalys réclament un complément de prix en raison de cette cession. Une décision de première instance dans l'affaire Humalys est désormais attendue au premier semestre 2022. La Société, après consultation de ses conseils

externes, considère que cette demande n'est pas fondée et que cette procédure judiciaire a peu de chances d'aboutir. Des informations détaillées sur les conséquences financières spécifiques potentielles susceptibles de résulter d'une action en justice couronnée de succès pourraient nuire à la capacité de Valneva à défendre ses intérêts en l'espèce et ne sont donc pas fournies.

Aucune provision n'est par ailleurs constituée par la Société en ce qui concerne les plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et les plans d'attribution d'actions gratuites. En effet, la Société prévoit d'émettre des actions nouvelles lors des attributions et souscriptions définitives futures.

(b) Informations relatives aux parties liées

Les parties liées concernent les relations avec Groupe Grimaud La Corbière SA (aujourd'hui Groupe Grimaud La Corbière SAS) et les sociétés du Groupe Grimaud La Corbière (1), la filiale Valneva Austria GmbH (2), la filiale Valneva Canada Inc. (3), la filiale Valneva UK Ltd. (4), la filiale Valneva USA Inc. (5), la filiale Valneva Sweden AB (6), et la filiale Valneva France SAS (7).

1. Pour Groupe Grimaud La Corbière SAS et les sociétés du Groupe Grimaud La Corbière, les prestations fournies concernent des opérations courantes :

un contrat de collaboration et de licence de recherche et contrat de mise à disposition de locaux et d'équipement (Projet Vital Meat) signé en 2018 a généré un produit de 231 millions d'euros au titre de l'exercice 2021 (43 millions d'euros figurent dans le poste clients au 31 décembre 2021).

2. Un contrat de prêt, effectif à compter du 1^{er} octobre 2020, a été signé entre Valneva SE (l'emprunteur) et sa filiale Valneva Austria GmbH. Le montant emprunté, rémunéré au taux EURIBOR 3 mois majoré de 1 %, est limité à 25 millions d'euros et devra être remboursé avant le 30 septembre 2025.

Le montant emprunté représente 25 million d'euros au 31 décembre 2021 et 107 millions d'euros ont été facturés en 2021 au titre des intérêts.

Un accord entre Valneva SE et Valneva Austria GmbH, effectif à compter du 28 mai 2013, encadre la refacturation de services entre les deux sociétés.

Valneva SE a refacturé 2 919 millions d'euros en 2021.

Valneva Austria GmbH a refacturé 7 906 millions d'euros en 2021.

Ces factures ont été comptabilisées en compte courant lequel est soldé par un paiement au début de chaque trimestre (solde créditeur pour le net de 2 867 millions d'euros au 31 décembre 2021).

3. Un contrat de prêt, effectif à compter de mars 2015, a été signé entre Valneva SE et sa filiale Valneva Canada Inc. Le montant emprunté, rémunéré au taux CIBOR 3 mois majoré de 1 %, est limité à 10 millions de dollars canadiens et devra être remboursé avant le 31 janvier 2025 (l'échéance ayant été prolongée de 5 ans par avenant au contrat signé le 19 février 2020). Le montant emprunté représente 5 179 millions d'euros (CAD 7,5 millions) au 31 décembre 2021 et 62 millions d'euros ont été facturés en 2021 au titre des intérêts.

Un accord entre Valneva SE et Valneva Canada Inc., effectif à compter de 2015, encadre la refacturation de services par Valneva SE. Cette refacturation représente un produit de 15 millions d'euros pour l'année 2021. Ces factures ont été comptabilisées en compte courant lequel est soldé par un paiement au début de chaque trimestre (solde débiteur pour le net de 67 millions d'euros au 31 décembre 2021).

4. Un contrat de prêt, effectif à compter du 30 novembre 2015, a été signé entre Valneva SE et sa filiale Valneva UK Ltd. Le montant emprunté, rémunéré au taux LIBOR 3 mois majoré de 1 %, est limité à 4 millions de livres sterling et devra être remboursé avant le 31 janvier 2025 (l'échéance ayant été prolongée de 5 ans par avenant au contrat signé le 19 février 2020). Le montant emprunté représente 2 145 millions d'euros (1,8 millions de livres sterling) au 31 décembre 2021 et 23 millions d'euros ont été facturés en 2021 au titre des intérêts.

Un accord entre Valneva SE et sa filiale Valneva UK Ltd, effectif à compter du 1^{er} janvier 2020 encadre la refacturation de services par Valneva UK. Cette refacturation représente une charge de 806 millions d'euros pour l'année 2021. Ces factures ont été comptabilisées en compte courant lequel est soldé par un paiement au début de chaque trimestre (solde débiteur pour le net de 626 millions d'euros au 31 décembre 2021).

5. Un accord entre Valneva SE et Intercell USA Inc. (aujourd'hui Valneva USA Inc.), effectif à compter de 2015, encadre la refacturation de services entre les deux sociétés. Cette refacturation représente un produit de 26 millions d'euros et une charge de 785 millions d'euros pour Valneva SE au titre de l'année 2021. Ces factures ont été comptabilisées en compte courant lequel est soldé par un paiement au début de chaque trimestre (solde créditeur pour le net de 405 millions d'euros au 31 décembre 2021).

6. Un contrat de prêt, effectif à compter du 1^{er} octobre 2020, a été signé entre Valneva SE et sa filiale Valneva Sweden. Le montant emprunté, rémunéré au taux STIBOR 3 mois majoré de 1 %, est limité à 300 millions de couronnes suédoises (le montant ayant été augmenté de 200 millions à 300 millions par avenant au contrat signé le 15 septembre 2021) et devra être remboursé avant le 31 octobre 2025. Le montant emprunté représente 29 286 millions d'euros

(SEK 300 millions) au 31 décembre 2021 et 186 milliers d'euros ont été facturés en 2020 au titre des intérêts.

Un accord entre Valneva SE et Valneva Sweden AB, effectif à compter de 2015, encadre la refacturation de services par Valneva SE. Cette refacturation représente un produit de 101 milliers d'euros au titre de l'année 2021. Un avenant à cet accord effectif au 1^{er} janvier 2017 encadre la refacturation de services entre les deux sociétés. Cette refacturation représente une charge de 11 milliers d'euros pour Valneva SE au titre de l'année 2021. Ces factures ont été comptabilisées en compte courant lequel est soldé par un paiement au début de chaque trimestre (solde débiteur pour le net de 220 milliers d'euros au 31 décembre 2021).

7. Un contrat de prêt, effectif à compter du 1^{er} avril 2020, a été signé entre Valneva SE et sa filiale Valneva France. Le montant emprunté, rémunéré au taux EURIBOR 3 mois majoré de 1 %, est limité à 3 millions d'euros et devra être remboursé avant le 31 janvier 2025. Le montant emprunté représente 2 100 milliers d'euros au 31 décembre 2021 et 8 milliers d'euros ont été facturés en 2021 au titre des intérêts.

Un accord entre Valneva SE et Valneva France SAS, effectif à compter du 20 février 2019 encadre la refacturation de services entre les deux sociétés. Cette refacturation représente un produit de 124 milliers d'euros au titre de l'année 2021 et une charge de 61 milliers d'euros. Ces factures ont été comptabilisées en compte courant lequel est soldé par un paiement au début de chaque trimestre (solde débiteur pour le net de 54 milliers d'euros au 31 décembre 2021).

(En milliers d'euros)

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Participations ⁽¹⁾	166 690	166 690
Prêts		
CRÉANCES		
Autres créances	40 712	13 985
DETTES		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes	30 560	19 999
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffre d'affaires	3 413	3 180
Autres produits	0	1 850
Produits financiers	279	77
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	9 508	7 134
CHARGES FINANCIÈRES		
Intérêts et charges assimilées	107	17

(1) Cf. Note 3.3.

(c) Capital de la Société Valneva SE après exercice des différents instruments dilutifs au 31 décembre 2021

Structure de l'actionariat Valneva SE avant exercice ou attribution définitive, et le cas échéant, conversion, des instruments dilutifs

Au 31 décembre 2021 (à la connaissance de la Société)

ACTIONNAIRES	Actions détenues ⁽¹⁾		
	Actions ordinaires	Actions de préférence convertibles en actions ordinaires	%
Groupe Grimaud La Corbière SAS ⁽²⁾	13 704 831	0	13,02
Bpifrance Participations SA	8 619 478	0	8,19
Total membres du directoire	636 674	30 316	0,64
Membres du directoire			
M. Franck GRIMAUD	485 889	10 319	0,47
M. Thomas LINGELBACH	139 983	13 604	0,15
M. Frédéric JACOTOT	10 802	6 393	0,02
M. Juan Carlos JAMARILLO	0	0	0
Salariés non mandataires sociaux	101 142	13 756	0,11
Autres personnes privées	1 017 595	4 790	0,97
Dont Personnes privées Famille GRIMAUD (en ce compris M. Frédéric GRIMAUD, Président du conseil de surveillance) et Financière Grand Champ SAS ⁽²⁾	707 458	0	0,67
Dont Membres indépendants du conseil de surveillance			
M. James SULAT	27 242	0	0,03
Mme Anne-Marie GRAFFIN	11 125	0	0,01
Autre capital flottant	81 110 503	0	77,07
SOUS-TOTAL PAR CATÉGORIE	105 190 223	48 862	100
TOTAL		105 239 085	100

(1) Les pourcentages indiqués au sein du tableau sont calculés en référence à un capital social total de 105 239 085 actions Valneva SE, décomposé en (a) 105 190 223 actions ordinaires (ISIN FR0004056851) d'une valeur nominale de 0,15 euro chacune, et (b) 48 862 actions de préférence convertibles en actions ordinaires, également d'une valeur nominale de 0,15 euro chacune.

(2) La société Groupe Grimaud La Corbière SAS, les actionnaires membres de la famille GRIMAUD et la société Financière Grand Champ SAS constituent ensemble le Groupe Familial Grimaud.

4

Nombre d'actions ordinaires à émettre sur exercice ou attribution définitive, et le cas échéant, conversion, des instruments dilutifs

Au 31 décembre 2021 (à la connaissance de la Société)

ACTIONNAIRES	Instruments dilutifs – Nombre d'actions ordinaires à émettre ⁽¹⁾			
	Options de souscription d'actions	BSA	Actions ordinaires gratuites	Actions de préférence convertibles gratuites
Groupe Grimaud La Corbière SAS⁽²⁾	0	0	0	0
Bpifrance Participations SA	0	0	0	0
Total membres du directoire	330 921	0	856 807	405 756
M. Franck GRIMAUD	109 962	0	262 570	126 673
Membres du directoire				
M. Thomas LINGELBACH	209 962	0	331 667	152 410
M. Frédéric JACOTOT	10 997	0	262 570	126 673
M. Juan-Carlos JARAMILLO	0	0	0	0
Salariés non-mandataires sociaux	3 634 071	0	720 000	267 367
Autres personnes privées	31 596	21 875	205 597	98 947
Dont Personnes privées Famille GRIMAUD (en ce compris M. Frédéric GRIMAUD, Président du conseil de surveillance) et Financière Grand Champ SAS ⁽²⁾	0	6 250	0	0
Dont Membres indépendants du conseil de surveillance				
M. James SULAT	0	3 125	0	0
Mme Anne-Marie GRAFFIN	0	3 125	0	0
Autre capital flottant	0	0	0	0
SOUS-TOTAL PAR CATÉGORIE	3 996 588	21 875	1 782 404	772 070
TOTAL		6 572 937		

(1) Les parités de conversion des différents instruments dilutifs sont définies comme suit :

- Options de souscription d'actions : s'agissant du plan 7, 1 option donne droit à l'obtention d'1,099617653 action ordinaire Valneva SE (puis arrondi à l'unité supérieure pour chacun des bénéficiaires), tandis que pour les plans 8,9, 10 et 11, 1 option donne droit à l'obtention d'1 action ordinaire Valneva SE;
- BSA 27 : 1 BSA donne droit à l'obtention d'1 action ordinaire Valneva SE;
- Actions de préférence convertibles en actions ordinaires (Programme 2017-2021) : la conversion des actions de préférence convertibles en actions ordinaires s'effectue en multipliant le nombre d'ADP Convertibles gratuites par 27,23567 (puis arrondi à l'entier inférieur). Ratio de conversion défini lors de l'attribution définitive des ADP Convertibles gratuites, par décision du directoire en date du 15 décembre 2021.

(2) La société Groupe Grimaud La Corbière SAS, les actionnaires membres de la famille GRIMAUD et la société Financière Grand Champ SAS constituent ensemble le *Groupe Familial Grimaud*.

Structure de l'actionariat Valneva SE après exercice ou attribution définitive, et le cas échéant, conversion, des instruments dilutifs

Au 31 décembre 2021 (à la connaissance de la Société)

ACTIONNAIRES	Actions ordinaires Valneva SE	%
Groupe Grimaud La Corbière SAS ⁽¹⁾	13 704 831	12,26
Bpifrance Participations SA	8 619 478	7,71
Total membres du directoire	2 230 158	2,00
Membres du directoire		
M. Franck GRIMAUD	985 094	0,88
M. Thomas LINGELBACH	834 022	0,75
M. Frédéric JACOTOT	411 042	0,37
M. Juan-Carlos JARAMILLO	0	0
Salariés non-mandataires sociaux	4 722 580	4,23
Autres personnes privées	1 375 610	1,23
Dont Personnes privées Famille GRIMAUD (en ce compris M. Frédéric GRIMAUD, Président du conseil de surveillance) et Financière Grand Champ SAS ⁽¹⁾	713 708	0,64
Dont Membres indépendants du conseil de surveillance		
M. James SULAT	30 367	0,03
Mme Anne-Marie GRAFFIN	14 250	0,01
Autre capital flottant	81 110 503	72,57
TOTAL	111 763 160	100

(1) La société Groupe Grimaud La Corbière SAS, les actionnaires membres de la famille GRIMAUD et la société Financière Grand Champ SAS constituent ensemble le Groupe Familial Grimaud.

(d) Filiales et participations

Filiales (plus de 50 %)

Dénomination	Capital	Quote-part ⁽²⁾	Valeur brute des titres	Prêts, avances ⁽⁴⁾	Chiffre d'affaires ⁽⁶⁾
	Capitaux propres ⁽¹⁾	Dividendes ⁽³⁾	Valeur nette des titres	Cautions ⁽⁵⁾	Résultat ⁽⁷⁾
Valneva Austria GmbH ⁽⁸⁾	€ 10 070 000	100,00 %	147 876 224 €	0 €	€ 322 330 929
	€ 226 847 352	0 €	147 876 224 €	0 €	€ (35 350 494)
Vaccines Holdings Sweden AB ⁽⁸⁾	SEK 50 000	100,00 %	9 813 136 €	0 €	SEK 0
	SEK 210 317 014	0 €	9 813 136 €	0 €	SEK 8 843
Valneva Canada Inc. ⁽⁸⁾	CAD 1 000	100,00 %	731 €	5 179 200 €	CAD 6 242 313
	CAD 4 227 963	0 €	731 €	0 €	CAD 223 735
Valneva UK Ltd. ⁽⁸⁾	GBP 100	100,00 %	136 €	2 144 644 €	GBP 3 010 642
	GBP 893 349	0 €	136 €	0 €	GBP 125 700
Valneva France SAS ⁽⁸⁾	€ 1 000	100,00 %	1 000 €	2 100 000 €	€ 2 484 615
	€(89 804)	0 €	1 000 €	0 €	€ (171 747)

Participations (moins de 50 %)

Dénomination	Capital	Quote-part ⁽²⁾	Valeur brute des titres	Prêts, avances ⁽⁴⁾	Chiffre d'affaires ⁽⁶⁾
	Capitaux propres ⁽¹⁾	Dividendes ⁽³⁾	Valeur nette des titres	Cautions ⁽⁵⁾	Résultat ⁽⁷⁾
BLINK Biomedical SAS	2 192 459 €	48,90 %	8 998 528 €	0 €	267 489 €
	2 168 441 €	0 €	2 124 446 €	0 €	(16 430) €

(1) Capitaux propres = capitaux propres autres que résultat et capital social.

(2) Quote-part = quote-part de capital détenue par Valneva au 31/12/2021.

(3) Dividendes = dividendes encaissés par Valneva en 2021.

(4) Prêts, avances = prêts, avances financières, comptes courants associés.

(5) Cautions = encours des cautionnements donnés par Valneva.

(6) Chiffre d'affaires = chiffre d'affaires hors taxes.

(7) Résultat = résultat net comptable du dernier exercice.

(8) Données 2021 format IFRS.

(e) Risques de marché

Risques liés aux taux d'intérêt

La Société est exposée à des risques de marché dans le cadre de la gestion à la fois de ses liquidités et de ses dettes à moyen et long terme.

Concernant les liquidités, le risque de taux est piloté par des procédures de suivi et de validation existantes au niveau de la Société. Les liquidités sont en outre principalement investies dans des comptes courants offrant une grande qualité de signature (cf. Note 3.7.).

La Société s'est par ailleurs endettée afin de financer ses investissements et pour soutenir la recherche et développement. Le montant des dettes financières d'emprunt au 31 décembre 2021 s'élève à 3 740 milliers d'euros à taux variables fondés sur l'EURIBOR 1 mois (cf. Note 3.14.).

Risques liés aux devises

La Société est peu exposée au risque de change du dollar US ou de toute autre devise. Ainsi la Société n'a pris, à ce stade de son développement, aucune disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change. La Société suivra l'évolution de son exposition au risque de change en fonction de l'évolution de sa situation. La stratégie de la Société est d'utiliser l'euro comme devise principale dans le cadre de la signature de contrats. Cependant, la Société pourrait éventuellement souscrire des contrats de couverture de change dans le futur, si le besoin apparaissait, et si les risques étaient jugés significatifs.

(f) Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

4.2.5. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

À l'Assemblée Générale

VALNEVA SE
6 rue Alain Bombard
44800 Saint-Herblain

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Valneva relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit et de gouvernance.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la Note 2.14 « Engagements envers les salariés » décrivant l'impact de l'application au 31 décembre 2021 de la mise à jour de la recommandation de l'ANC n° 2013-02 relative aux engagements de retraite.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

DESCRIPTION DU RISQUE

NOTRE RÉPONSE AU RISQUE

Passifs éventuels et provisions pour risques et charges

(Notes 3.13 « Provisions pour risques et charges » et 4.14 (a) « Autres informations- Engagements et passifs éventuels » de l'annexe aux comptes annuels)

La société Valneva est mise en cause dans deux litiges.

a) En juillet 2016, la Société a reçu une demande de paiement complémentaire, avec menace d'action en justice, en relation avec l'acquisition de la société Humalys en 2009, opération par laquelle Vivalis (aujourd'hui Valneva) avait acquis une technologie qui a été ensuite combinée avec une autre technologie de découverte d'anticorps et apportée à la société BLiNK Biomedical début 2015. Les anciens actionnaires d'Humalys réclament un complément de prix en raison de cette cession. La Société, après consultation de ses conseils externes, considère que cette demande n'est pas fondée et que cette procédure judiciaire a peu de chances d'aboutir. La Société a déterminé que ce litige constitue un passif éventuel car la probabilité de sortie de ressources est faible.

b) Des anciens actionnaires d'Intercell, entité fusionnée avec Valneva, ont engagé une procédure judiciaire devant le Tribunal de Commerce de Vienne en Autriche pour demander une révision du rapport d'échange entre les actions Intercell et Valneva utilisées dans la fusion en 2013. Une provision a été constatée à hauteur 2,1 million d'euros au 31 décembre 2021.

Compte tenu des incertitudes qui pèsent sur l'issue et les conséquences de ces litiges nous avons considéré leur traitement comptable dans les états financiers annuels comme un point clé de l'audit.

Nous avons examiné les procédures mises en œuvre par la direction afin d'identifier et de recenser l'ensemble des risques liés à un procès ou à un litige de nature commerciale ou réglementaire.

Nous avons apprécié l'estimation des coûts liés à ces risques :

- en prenant connaissance de l'analyse des risques effectuée par la direction Générale et Juridique de la société Valneva ;
- en obtenant et analysant les notes et réponses des avocats à nos demandes de confirmation externe.

Enfin, nous avons apprécié le caractère approprié des informations présentées dans l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le Règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directoire.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Désignation des Commissaires aux Comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux Comptes de la société VALNEVA par votre Assemblée Générale du 29 juin 2012 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 22 février 2007 pour le cabinet Deloitte & Associés.

Au 31 décembre 2021, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la 10^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Deloitte & Associés dans la 15^{ème} année, dont 9 années pour les deux cabinets depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit et de gouvernance de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Comité d'audit et de gouvernance

Nous remettons au Comité d'audit et de gouvernance un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit et de gouvernance figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit et de gouvernance la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit et de gouvernance des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Bordeaux, le 23 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Cédric MAZILLE

Deloitte & Associés
Stéphane LEMANISSIER

4